



Chemin commun lotissement

Par Sylv

Bonjour

nous sommes en lotissement avec mon voisin donc deux lots, le lotissement a plus de 30 ans et normalement le chemin commun devait être retrocedé aux deux propriétés lors de la fin du chantier sauf que cela n'a jamais été fait.

à ce jour, le lotisseur a fermé sa société depuis 28 ans dès que les maisons étaient finies et vendues

comment pouvons-nous récupérer ce chemin qui est toujours au nom de la société mais qui est fermée?

merci

Par isernon

bonjour,

comment savez-vous que ce chemin est toujours au nom de cette société ?

pour connaître le propriétaire d'une parcelle, vous pouvez poser la question au service de la publicité foncière en indiquant le numéro de la parcelle concernée.

voir ce lien :

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/puis-je-connaître-le-nom-et-les-coordonnées-du-propriétaire-dun-bien#:~:text=Vous%20pouvez%20obtenir%20des%20informations,impots.gouv.fr%C2%BB.]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/puis-je-connaître-le-nom-et-les-coordonnées-du-propriétaire-dun-bien#:~:text=Vous%20pouvez%20obtenir%20des%20informations,impots.gouv.fr%C2%BB.[/url]

salutations

Par Sylv

Car au niveau justement des publicités foncières etc elle est tjs au nom de la société (Geometre et notaire se sont renseignés)

Les propriétaires je connais leur nom .

Mais comment faire vu que la société est fermée pour récupérer ce chemin?